

Le Syndicat FENUA MA lance un jeu gratuit, intitulé "jeu-concours FENUA MA / HEIVA I TAHITI 2018" qui se déroulera du 18 juillet au 19 juillet 2018, jusqu'à 23h59. Ce jeu, sans obligation d'achat, est ouvert à toutes les personnes majeures résidant en Polynésie Française.

Pour jouer, chaque participant est invité à prendre préalablement connaissance du présent règlement de jeu, affiché sur la page Facebook du Syndicat FENUA MA.

Le participant doit répondre à la question suivante par le biais des emojis Facebook proposés sous les publications du jeu-concours FENUA MA / HEIVA I TAHITI 2018 :
"Quelle est la nouveauté écologique du Heiva i Tahiti 2018 ?"

En outre, le participant doit aimer la page Facebook Syndicat FENUA MA et partager la publication du jeu-concours FENUA MA / HEIVA I TAHITI 2018 en mode "public".

Une seule participation est admise par personne.

Un tirage au sort sera effectué le vendredi 20 juillet à 9h afin de permettre à un participant de gagner 2 places pour la grande soirée des lauréats du HEIVA I TAHITI 2018 le 20 juillet.

Le gagnant sera tiré au sort et alerté officiellement par le biais de la page Facebook Syndicat FENUA MA. Le lot devra impérativement être retiré dans les locaux de FENUA MA (Immeuble Baldwin, face à la Maison de la Culture) avant 15h le vendredi 20 juillet, par le gagnant lui-même, muni d'une pièce d'identité. En outre, le gagnant accepte que son image soit utilisée à des fins de communication et de promotion pour le Syndicat FENUA MA en Polynésie Française et dans le monde entier.

La participation au présent jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement du jeu-concours. Il est disponible sur la page Facebook du Syndicat FENUA MA.